



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Pau-Montardon, facile d'accès, bien desservi, est situé au nord de Pau le long de la route de Bordeaux. C'est dans un cadre naturel très agréable que les élèves et étudiants évolueront de la classe de seconde au BTS. Le lycée accueille 500 élèves et étudiants. Les locaux sont entièrement rénovés et équipés, adaptés aux besoins pédagogiques (salles informatiques, EXAO, microbiologie, amphithéâtre, foyer des élèves...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ **Pour les collégiens sortant de la classe de 3^{ème}**, les familles émettent des vœux qui sont transmis par le collège à l'Inspection Académique via le site AFFELNET.

Il est nécessaire dans ce cas de positionner le lycée de Montardon en premier vœu.

En fonction de ces vœux, l'Inspection Académique affecte les élèves dans différents établissements. Si l'élève est affecté à Montardon, le lycée agricole envoie un dossier définitif aux familles qui le retourneront renseigné.

Il n'y a pas de carte scolaire pour l'affectation des élèves, le choix est fait par la famille.

→ **Pour les élèves de seconde qui souhaitent poursuivre à Montardon** (redoublement, réorientation, orientation dans une filière propre à l'établissement), il est conseillé de prendre préalablement contact avec le lycée.

→ **Les lycéens de terminale souhaitant poursuivre leurs études en BTS agricole** doivent obligatoirement passer par l'intermédiaire du site : www.admission-postbac.fr

Les dossiers seront transmis à la commission chargée de l'affectation. Les résultats sont connus via le site à la date indiquée sur le guide du candidat téléchargé par vos soins.

→ **La demande de bourses :**

- Pour les lycéens, elle est spécifique à l'enseignement agricole. La demande se fera au moment de l'inscription dans l'établissement
- Pour les étudiants, la demande s'effectue sur le site internet du CROUS, www.crous-bordeaux.fr par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE).

ACCUEIL AU LYCÉE AGRICOLE

Le lycée accueille 300 élèves (garçons et filles) dont 80 % sont internes et 200 étudiants. Les internes sont hébergés en chambre de 3 ou 4. L'internat offre des possibilités d'études et une régularité dans le suivi individuel de chaque élève, gage de réussite. Les élèves internes qui habitent loin, ont la possibilité de rentrer dans l'établissement le dimanche soir entre 20h et 22h.

Plusieurs solutions vous sont proposées pour l'accueil de vos enfants.

→ **Les élèves (de seconde à la terminale) ont le choix parmi les statuts suivants :**

- Interne (tous les repas avec hébergement)
- Interne/Externe (tous les repas sans hébergement)
- Demi-pensionnaire (repas de midi)
- Externe

→ **Les étudiants (cycle BTS) n'ont pas la possibilité d'être logés au sein de l'établissement**, en revanche ils pourront s'adresser à l'Association Habitat Jeunes Pau Pyrénées qui a mis en place un « Service Logement Jeunes Béarn Adour ». Une brochure sera jointe au dossier d'inscription.

Ils ont le choix des statuts suivants :

- Interne/Externe (tous les repas sans hébergement)
- Demi-pensionnaire (repas de midi)
- Externe

Tous les tarifs appliqués sont forfaitaires. Les élèves et étudiants ont la possibilité de changer de régime sur demande écrite, avant le commencement d'un nouveau trimestre.

ORGANISATION DE LA VIE AU QUOTIDIEN



7h
Lever



7h à 7h45
Petit déjeuner



8h (8h15 lundi) à 12h
Cours du matin
du lundi au vendredi



11h30 à 13h
Déjeuner



13h30 à 17h30
Cours de l'après-midi lundi,
mardi, jeudi et vendredi
(fin 17h15 le vendredi pour les
retours des internes)



Mercredi après-midi
libre



18h à 19h
Étude facultative lundi, mardi,
jeudi (obligatoire pour les
élèves de seconde)



18h45 à 19h30
Dîner



20h à 21h
Étude obligatoire
surveillée en salle
(lundi, mardi, jeudi)



21h15 à 22h15
Montée au dortoir et
préparation au coucher



22h à 23h
Possibilité étude en salle
au dortoir, au gré de
chaque élève

ACTIVITÉS

■ Le lycée dispose :

- d'une association sportive qui s'occupe des activités de compétition de l'établissement
- d'une association culturelle gérée et animée par des élèves et étudiants et accompagnée par les enseignants d'éducation socio-culturelle. Cette association permet le fonctionnement de clubs (musique, HIP-HOP, zumba, théâtre, vidéo...), l'organisation de sorties culturelles, de détente (cinéma, théâtre, laser quest...) et sportives (basket, ski, futsal...). Les élèves disposent d'un foyer de détente (salle TV, baby-foot, salle musique).

ORIENTATION SCOLAIRE

ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dans le cadre de son projet d'orientation, l'élève est conseillé et suivi par son professeur principal, le CPE, ainsi que d'autres enseignants qui composent l'équipe pédagogique (en relation avec le domaine envisagé) et l'équipe de Direction. L'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnel se fait dans un dialogue constant avec l'élève et sa famille. L'insertion professionnelle est un enjeu majeur. Les anciens élèves sont suivis afin de mieux appréhender leurs parcours et ainsi mieux répondre aux attentes du monde professionnel.

TRANSPORTS

● SERVICE DE RAMASSAGE DES INTERNES

- Des navettes sont organisées par l'établissement depuis la gare SNCF les lundis matins (départ gare à 7h40) et les vendredis soir (départ lycée 17h30).
- Le ramassage sur la ligne Mont de Marsan-Montardon est également assuré par une compagnie privée sur l'itinéraire Mont-de-Marsan, Grenade, Cazerès, Aire-sur-Adour, Garlin, Montardon. Départ lundi à 6h de Mont de Marsan arrivée à 7h30, pour le retour départ à 18h le vendredi de Montardon.
- Le dimanche soir, les élèves doivent s'organiser pour regagner le lycée par le minibus (service de ville) ou par taxi, les élèves ont la possibilité de se regrouper, cette course est payante.

● SERVICE DE RAMASSAGE DES DEMI-PENSIONNAIRES

- Un service de ramassage scolaire est mis en place par le réseau de transport « IDELIS ».
- Pour toute information, consulter le site internet www.reseau-idelis.com
- Le mercredi après-midi, les élèves internes peuvent se rendre en ville avec le réseau de transport IDELIS (agglomération de Pau). Départ 800m du lycée, lignes 20 et 21. L'inscription au ramassage scolaire se fait auprès du Conseil Départemental 64. Les familles peuvent bénéficier d'une subvention pour les transports. L'imprimé est à retirer en mairie.